

## TERRAIN(S) - De Solférino à Guantanamo

### Activité 4 : Quel mot-clé du DIH pour quelle photo ? À la découverte du Droit international humanitaire

#### Fiche enseignant HISTOIRE, DROIT, SCIENCES HUMAINES

Public :	élèves du CO et du PO
Conditions de réalisation :	pendant et après la visite, 45 minutes, support et crayon
Compétences :	observation, compréhension, relier des informations
Sources :	« Dictionnaire du droit international des Conflits », Pietro VERRI, CICR, 1988

*Sur le terrain, l'action du CICR montre l'évolution des conflits, apportant leur lot de nouvelles victimes. De son côté, le droit humanitaire a progressé. Les **photos** sélectionnées ici illustrent certains **mots-clés** du **DIH**.*

*Pendant la visite : Reportez la légende de chacune des photos indiquées ci-dessous,  
Pendant ou après la visite : Cherchez et indiquez lequel des 30 mots-clé du Droit international humanitaire (DIH) tiré de la liste ci-dessous s'applique à chaque photo ?*

#### MOTS-CLÉ du DIH :

Agence centrale de renseignement :	récolte des informations sur les prisonniers / les civils
Armes nucléaires :	usage limité par le traité de non-prolifération
Biens culturels :	patrimoine culturel important pour tous les peuples
Combattants :	membres des forces armées se distinguant des civils
Blessés et malades :	personnes ayant besoin de soins médicaux
Bombardement :	méthode qui ne doit pas causer de morts superflus
Brancardiers :	militaires transportant des blessés ou des malades
Crime de guerre :	exemple : l'assassinat de civils des territoires occupés
Détenus politiques :	personnes arrêtées en cas de troubles ou de tensions
Diffusion :	obligation du commandant d'instruire sa troupe(DIH)
Distinction combattants / civils :	par le port d'un signe distinctif et des armes visibles
Enfants :	civils qu'il est interdit de recruter avant l'âge de 15 ans
Extermination :	élimination interdite de personnes protégées
Famille :	échange de nouvelles et regroupement des membres
Famine :	méthode interdite consistant à faire souffrir les civils
Femme :	civile protégée contre le viol et d'autres atteintes
Mines terrestres :	engins explosifs dont l'usage est limité, voire interdit
Mouvements de population :	civils qui se déplacent / affluent à la frontière d'un pays
Navire-hôpital :	construit ou aménagé pour le transport des blessés
Personnel religieux :	personnes protégées comme le personnel sanitaire
Personnel sanitaire :	personnes se consacrant aux blessés et aux malades
Personnes civiles :	celles qui ne combattent ou ne résistent pas en masse
Personnes décédées :	dépouilles qui doivent être respectées
Personnes disparues :	à chercher dès que leur disparition a été signalée
Prisonniers de guerre :	combattants tombés aux mains de l'adversaire
Protection civile :	personnel et matériel protégés s'ils portent un signe
Reddition :	manifestation claire de l'intention de ne plus combattre
Réfugié (au sens du DIH) :	personne qui n'est plus protégée par un gouvernement
Signes distinctifs :	pour signaler les protections spéciales (personnes, ...)
Zones sanitaires et de sécurité :	lieux où l'on rassemble des personnes protégées

**PHOTOS sélectionnées :**

<b>photo n°4</b> mot-clé :	Transport de blessé (1898, Guerre hispano-américaine) Brancardiers : militaires transportant des blessés ou des malades
<b>photo n°8</b> mot-clé :	Prêtre orthodoxe avec des blessés dans un lazaret russe (1914, Pologne) Personnel religieux : personnes protégées comme le personnel sanitaire
<b>photo n°11</b> mot-clé :	Agence internationale des prisonniers de guerre allemands (1916) Agence centrale de renseignement : récolte des informations sur les prisonniers / les civils
<b>photo n°12</b> mot-clé :	Prisonniers de guerre allemands (1920, Estonie) Prisonniers de guerre : combattants tombés aux mains de l'adversaire
<b>photo n°17</b> mot-clé :	Quinze mille enfants arméniens réfugiés (1921-1922, Alexandropolis, Grèce) Enfants : civils qu'il est interdit de recruter avant l'âge de 15 ans
<b>photo n°18</b> mot-clé :	Opération chirurgicale par une équipe du Croissant-Rouge turc (1922, Anatolie) Personnel sanitaire : personnes se consacrant aux blessés et aux malades
<b>photo n°19</b> mot-clé :	Bombardement au gaz (1936, Adi Encanto, rive droite du Takkazzé, Ethiopie) Bombardement : méthode qui ne doit pas causer de morts superflus
<b>photo n°21</b> mot-clé :	Lieu de refuge de centaines de femmes (1936-1939, Espagne) Combattants : membres des forces armées se distinguant des civils
<b>photo n°24</b> mot-clé :	Prisonniers de guerre italiens conduits par une escorte anglaise (1942, Tobrouk) Reddition : manifestation claire de l'intention de ne plus combattre
<b>photo n°33</b> mot-clé :	Exécution sommaire de civils (1939, Pologne) Crime de guerre : exemple : l'assassinat de civils des territoires occupés
<b>photo n°34</b> mot-clé :	Enfants touchés par la famine (1941-1942, Athènes, Grèce) Famine : méthode interdite consistant à faire souffrir les civils
<b>photo n°35</b> mot-clé :	Mort au camp de concentration de Dachau (1939-1945, Dachau, Allemagne) Extermination : élimination interdite de personnes protégées
<b>photo n°37</b> mot-clé :	Munich après les bombardements (1945, Munich, Allemagne) Biens culturels : patrimoine culturel important pour tous les peuples

<b>photo n°39</b> mot-clé :	Victime du bombardement atomique (1945, Hiroshima, Japon) Armes nucléaires : usage limité par le traité de non-prolifération
<b>photo n°44</b> mot-clé :	Camp de réfugiés (1949-1950, Naplouse, Cisjordanie) Réfugié (au sens du DIH) : personne qui n'est plus protégée par un gouvernement
<b>photo n°45</b> mot-clé :	Restitution d'un corps d'un pilote israélien (1969, Frontière jordanienne) Personnes décédées : dépouilles qui doivent être respectées
<b>photo n°49</b> mot-clé :	Familles grecques recherchant leurs parents portés disparus (1974, Chypre) Personnes disparues : à chercher dès que leur disparition a été signalée
<b>photo n°50</b> mot-clé :	Visite de détenus politiques (1976, Santiago, Chili) Détenus politiques : personnes arrêtées en cas de troubles ou de tensions
<b>photo n°51</b> mot-clé :	Navire-hôpital britannique <i>Hecla</i> (1982, Montevideo, Uruguay) Navire-hôpital : construit ou aménagé pour le transport des blessés
<b>photo n°58</b> mot-clé :	Files d'attente pour obtenir des vivres (1985, Ganda, Angola) Personnes civiles : celles qui ne combattent ou ne résistent pas en masse
<b>photo n°60</b> mot-clé :	Évacuation d'un camp de réfugié (1987, Bourj-al-Barajneh, Liban) Signes distinctifs : pour signaler les protections spéciales
<b>photo n°62</b> mot-clé :	Libération d'un civil (1994, Chiapas, Mexique) Distinction combattants / civils : par le port d'un signe distinctif et des armes visibles
<b>photo n°63</b> mot-clé :	Camp de personnes déplacées : unité médicale du CICR (1994, Rwanda) Zones sanitaires et de sécurité : lieux où l'on rassemble des personnes protégées
<b>photo n°64</b> mot-clé :	Opération chirurgicale sur un patient moudjahidine (1990, Afghanistan) Blessés et malades : personnes ayant besoin de soins médicaux
<b>photo n°66</b> mot-clé :	Centre orthopédique du CICR : blessé par mines (1998, Afghanistan) Mines terrestres : engins explosifs dont l'usage est limité, voire interdit
<b>photo n°67</b> mot-clé :	Destruction d'une grande partie de la ville (1998, Kaboul, Afghanistan) Protection civile : personnel et matériel protégés s'ils portent un signe
<b>photo n°70</b> mot-clé :	Diffusion du droit international (1994, Cajamarca, Pérou) Diffusion : obligation du commandant d'instruire sa troupe (DIH)

**photo n°73** Victime de la violence physique exercée (2001, Sierra Leone)  
mot-clé : Femme : civile protégée contre le viol et d'autres atteintes

**photo n°74** Centre de physiothérapie du CICR (1998, Freetown, Sierra Leone)  
mot-clé : Famille : échange de nouvelles et regroupement des membres

**photo n°80** Poste-frontière : réfugiés arrivant du Kosovo, épuisés, malades (1999)  
mot-clé : Mouvements de population : civils qui se déplacent / affluent à la frontière d'un pays